Comité de négociation 447

Création : mercredi 19 décembre 2018 16:36

Le SNPS continue de négocier pour ses membres

Malgré la situation extrêmement difficile dans laquelle se trouve ce gouvernement, le ministre DE CREM a formellement pris les engagements suivants :

- En ce qui concerne la **NAPAP**, le Ministre a décidé de plaider en faveur de l'extension de celle-ci au sein du Gouvernement même en ces temps difficiles. La durée de prolongation n’est actuellement pas connue. Mais après les vacances, nous continuerons à communiquer. Pour votre information, nous vous informons que l’AR **NAPAP** est en fait déjà aujourd’hui "en régime". Tant qu'il n'y aura pas de nouveau système.
  Le chapitre **NAPAP** n'est donc pas clos et la voie à une extension est ouverte avec un engagement clair.
- **La loi disciplinaire** : le dernier projet qui a été soumis ne fait pas l'objet de négociations supplémentaires, mais il souhaite aller plus loin dans la simplification/amélioration du droit disciplinaire actuel.
- Suppression **des quotas de maladies** - aucune priorité n'est actuellement accordée au dossier. Aucun nouveau document ou initiative dans ce dossier ne sont à prévoir.
- **Recrutement et sélection** : ce dossier sera mis à l'ordre du jour de l'OCP au début de l'année prochaine.

Phoca PDF